



Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies

Vol. 4, n°1 | 2000
Varia

Frédéric Chauvaud (dir.), *Le sanglot judiciaire. La désacralisation de la justice (VIII^e-XX^e siècles)*

Crest, éd. Créaphis, 1999, 35 p. (Collection « Rencontres à Royaumont », 12). ISBN 2-907 150-96-0

Jan Art



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/chs/859>
ISSN : 1663-4837

Éditeur

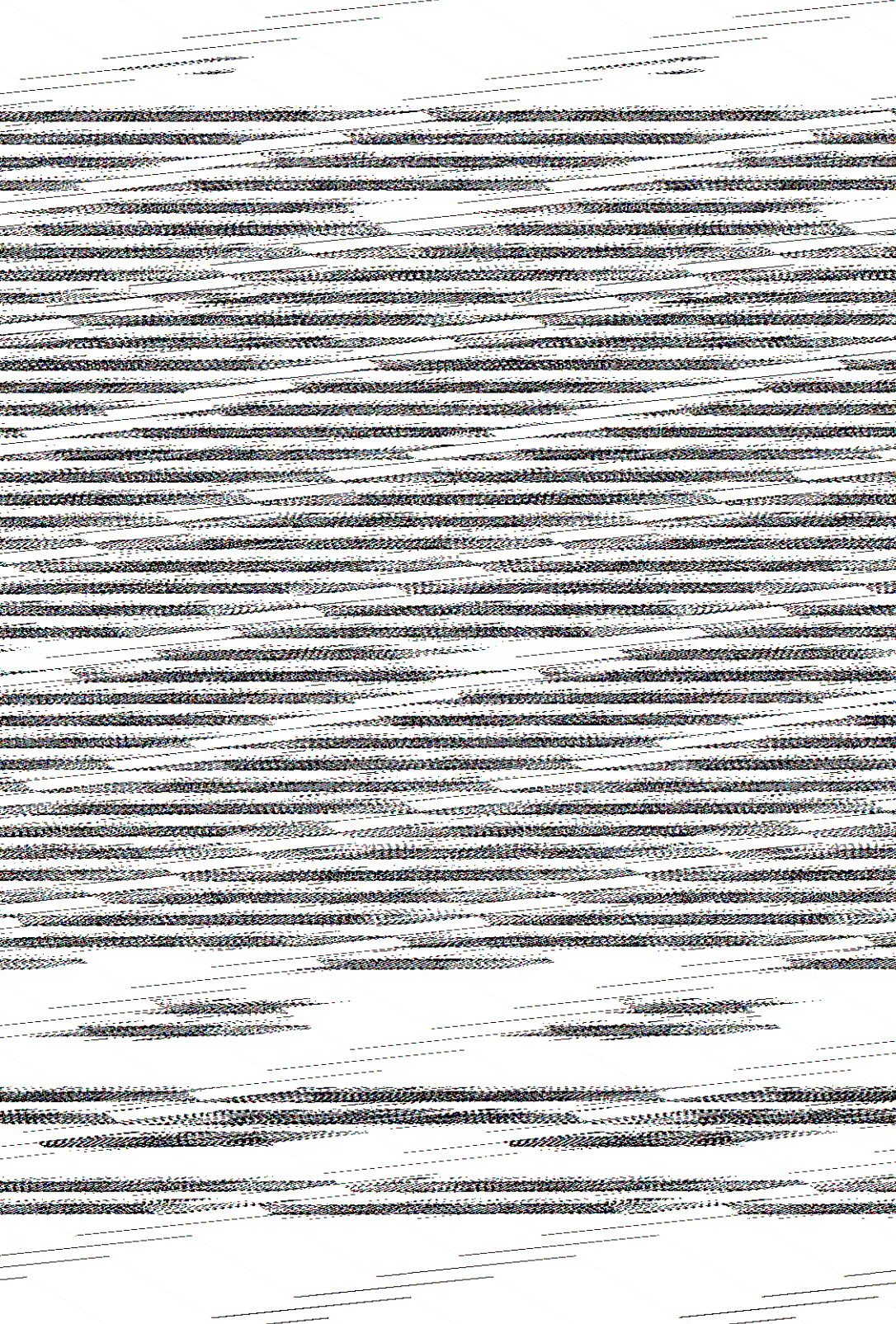
Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000
Pagination : 122-123
ISBN : 2-600-00433-5
ISSN : 1422-0857

Référence électronique

Jan Art, « Frédéric Chauvaud (dir.), *Le sanglot judiciaire. La désacralisation de la justice (VIII^e-XX^e siècles)* », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], Vol. 4, n°1 | 2000, mis en ligne le 02 avril 2009, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/chs/859>



siècle jusque dans les années trente du XX^e siècle ; dans la seconde, quelques « configurations de la désacralisation », telles qu'elles se sont manifestées dans le courant du long XIX^e siècle, sont étudiées en détail. Un des mérites de ce livre est de démontrer comment la « crise de la justice contemporaine » ne tombe pas du ciel et n'est d'ailleurs pas la première. Ceci ressort de la première partie dans laquelle les auteurs ont dû s'atteler à la tâche ingrate de résumer en une centaine de pages mille ans de désacralisation de la justice. Comme dans tous les aperçus de ce genre, le lecteur reste un peu sur sa faim. Dans la seconde partie, par contre, est montré comment, par des études fouillées, on peut aborder concrètement l'analyse du procès de désacralisation de la justice au XIX^e siècle : en suivant la représentation de la justice sur la scène théâtrale (parisienne), en reconstituant la prosopographie de la magistrature d'une région (le Dauphiné), en écoutant les discours de rentrée qui inaugurent annuellement la reprise de l'activité des tribunaux (ceux des années 1880 à 1883), ou en suivant l'histoire d'une institution comme celle de l'audience du sceau (XVIII^e-XIX^e siècles). Il s'agit de pistes de recherche qui méritent d'être suivies pour d'autres époques et d'autres régions. Si jamais il y avait eu des tentatives dans ce sens, on ne l'apprend pas par les références bibliographiques des contributions mentionnées – ce qui nous amène aux aspects moins brillants de cet ouvrage collectif. Il s'agit bien sûr de la désacralisation de la justice en France, restriction qui valait d'être signalée dans le titre. Seul l'auteur non Français prend la peine de se référer à des situations extérieures à l'hexagone et cite, outre des auteurs français, également des collègues anglais, allemands ou italiens. Max Weber, qu'on peut difficilement passer sous silence en abordant un thème comme celui de la désacralisation, n'est mentionné que deux fois, et encore pour mémoire (pp. 36 et 226). Du coup on ignore tout ce qui a été écrit par les sociologues des religions (par ex. R. K. Fenn, *Liturgies and Trials. The Secularization of Religious Language*, Oxford, 1982) et on omet de situer le thème dans le cadre des théories de la sécularisation. Cela aurait pourtant permis de mettre en parallèle l'histoire de l'état clérical et celle de la magistrature, deux groupes qui ont dû affronter, au XIX^e siècle, des défis analogues (inamovibilité, fonctionnarisation...). Néanmoins, ce livre reste une bonne introduction à un thème de recherche intéressant et offre des exemples stimulants de la manière dont des recherches ultérieures pourraient être effectuées.

Jan Art, Université de Gand
Jan.Art@rug.ac.be

J.-C. Farcy, *Magistrats en majesté. Les discours de rentrée aux audiences solennelles des cours d'appel (XIX^e-XXe siècles)*, CNRS Éditions, Paris, 1998, 793 p. ISBN 2-271-05561-X

Voilà un bel ouvrage que bien des chercheurs et des magistrats devront obligatoirement consulter s'ils souhaitent comprendre de l'intérieur l'histoire du monde judiciaire et celle de ses rapports avec le monde extérieur. Discours du judiciaire et société, tel aurait pu être aussi le titre de ce livre.

Ce fort volume de 793 pages rend compte d'une réalité (malheureusement ?) en voie de disparition, du moins en France : le rituel de la rentrée judiciaire, que le jargon judiciaire nomme mercuriale. Il s'agit du discours prononcé par un membre de la cour d'appel ou du parquet à l'occasion de chaque nouvelle session judiciaire.